Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604040-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 1er AVRIL 2026

Convocation en date du 25 mars 2026.

Le mercredi 1er avril deux mil vingt-six, dix-huit-heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Madame Anne BOURBIGOT, Maire.

Présents : Madame Anne BOURBIGOT, Madame Liesbeth VAN HORNE, Monsieur Stéphane MOREL, Madame Sandrine GUEIT, Monsieur Mathieu CHUTO, Madame Hélène LE QUINQUIS, Monsieur Frédéric NIORÉ, Madame Annie RANNOU, Madame Agnès GAREL, Monsieur Guy LE LOUPP, Monsieur Jean-Luc LE GALL, Madame Isabelle MAUDUIT, Madame Christelle ANDRÉ, Monsieur Arnaud RAVALEC, Madame Laurence BAUGÉ, Madame Stéphanie MORVAN, Monsieur Nicolas BEAUMONT, Monsieur Wilfried HOSTIOU, Monsieur Yannick QUEFFÉLEC, Monsieur Ronan DANIGO, Madame Élodie LAURENT, Monsieur Fabien GUIAVARC'H, Madame Geneviève DUGUÉ, Madame Catherine LE GOFF, Madame Stéphanie LAVAL, Monsieur Hervé HERLÉDAN.

Membre ayant donné procuration : Monsieur Steven BEGOS a donné procuration à Madame Geneviève DUGUÉ.

Madame Agnès GAREL a été nommée secrétaire de séance.

2026-04-040

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil Portuaire – désignation du représentant

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R.5314-17 du Code des transports,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-1254 du 30 octobre 2003 portant transfert de compétences en matière de ports maritimes de plaisance à certaines communes et actant le transfert du port à la commune de Bénodet,

Considérant que dans les ports relevant de la compétence des communes, il est institué un conseil portuaire,

Considérant qu'il revient au maire de désigner un représentant parmi les conseillers municipaux, président,

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900062-20260401-202604040-DE

Madame le Maire porte ainsi à la connaissance du Conseil municipal qu'elle désigne, Monsieur Stéphane MOREL, en qualité de représentant.

Pour copie conforme,
Bénodet, le 2 avril 2026
Anne BOURBIGOT
Maire,

